

Dans les médias

Dans un entretien vidéo, Jacques Cheminade répond aux interrogations des entrepreneurs

jeudi 2 février 2017



Le 2 février 2017, lors de sa visite au Salon des entrepreneurs au Palais des Congrès à Paris, Jacques Cheminade a été interrogé par Célia Pénavaire (Les Echos), Jean-Louis Picot (Le Parisien Economie) et Thibault Lanxade, (MEDEF). L'occasion de donner son point de vue sur comment aider les banques et les entreprises à engager le pays dans une politique de relance.

Le collectif #entreprendre2017 a pris soin de retranscrire la deuxième partie de l'interview dont nous reprenons ici le texte :

Thibault LANXADE : Jacques CHEMINADE, bonjour. Je suis Thibault LANXADE, entrepreneur, vice-président du MEDEF en charge des TPE et des PME. Le MEDEF est membre d'un collectif,

#entreprendre2017, qui a fait 9 propositions pour encourager la dynamique entrepreneuriale. La dynamique entrepreneuriale, c'est de la cohésion sociale, c'est de l'emploi, c'est de la croissance. Parmi ces 9 mesures dont vous avez pris connaissance, avez-vous envie de toutes les récupérer ? Quelles sont celles qui ont retenu votre attention ?

Jacques CHEMINADE : Je pense que l'accompagnement pour les entrepreneurs entre la 1ère année et la 5ème année est fondamental parce qu'il y a un taux de faillite d'à peu près 25% entre l'année 1 et l'année 2. Puis entre l'année 2 et l'année 5, c'est encore 25%. Donc un total de 50%. Il faut donc les mesures d'accompagnement que vous préconisez. Elles me semblent très importantes. Pour parler d'une autre mesure, j'irai encore plus loin que vous : je suis pour que l'on fasse des lycées polyvalents comprenant à la fois les filières générales, les filières techniques et les filières professionnelles et qu'on donne aux jeunes – c'est ce que vous dites – le goût de mettre la main à la pâte. Pierre-Gilles de Gennes avait parlé de « main à la pâte », c'est dans notre tradition ce que Marie Curie et Pierre Curie et Paul Langevin avaient prévu. Il faut revenir à cette tradition-là où l'entreprise est liée avec la découverte, la connaissance. C'est ce que font les startups mais étendu à l'économie physique. On a laissé partir notre industrie, c'est un désastre depuis 30 ou 40 ans.

Thibault LANXADE : Il y a une mesure sur la cession-transmission d'entreprise – on sait qu'il y a à peu près 800.000 entreprises qui seront cédées ou reprises dans les 10 prochaines années – qui permet de simplifier et de revenir sur un dispositif de la loi Hamon qui est le droit d'information préalable des salariés avant de vendre une entreprise, est-ce que c'est quelque chose qui retient votre attention ?

Jacques CHEMINADE : Oui. Je pense qu'il faut taxer fortement l'héritage. L'héritage ne constitue pas pour moi un droit éternel mais avec une exception qui est l'entreprise où là il s'agit de gestion. Il ne s'agit pas d'un héritage d'argent, il s'agit d'un héritage de mission. Et cet héritage de mission doit être préservé.

Thibault LANXADE : 9ème proposition, c'est d'attribuer dès l'âge de 16 ans à chaque Français un numéro de SIRET qui peut lui permettre de prendre conscience qu'il peut devenir entrepreneur. Vous pensez que ça va dans le bon sens ?

Jacques CHEMINADE : Je suis pour qu'on le donne ce numéro de SIRET, comme vous le préconisez, mais en même temps aussi le droit de vote et l'inscription automatique sur les listes électorales. Aujourd'hui à 16 ans, on n'a pas 16 ans comme il y a 100 ans. Avoir 16 ans, c'est une responsabilité qui doit être donnée à ces jeunes pour intervenir dans la vie de la Cité. Et je pense qu'il y a un désir très grand chez eux de le faire, plus grand que ceux qui ont hérité des facilités d'après 68. Et eux sont maintenant dans les difficultés d'après 1990.

Thibault LANXADE : Jacques CHEMINADE, je vous remercie.

Jacques CHEMINADE : Merci beaucoup.
